

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE CHANES
Séance du 30 mai 2023

Membres

En exercice : 13

Présents : 11

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

24 mai 2023

Date d'affichage:

24 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente mai à 19 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Brigitte DARMEDRU

Présents : Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Gilbert GUILLOUX, Anthony ALVES DA COSTA, Angélo CARINGI, Marie-Agnès FERNANDEZ, Ingrid LAFOREST, Jean-Yves LAROCLETTE, Céline RUBIO, Nathalie SARRAU

Représentés :

Excusés : Michaël MONTEIRO, Muriel WOLKOWICKI

Absents :

Secrétaire de séance : Ingrid LAFOREST

Objet: ACHAT D'UN NOUVEAU PC - SECRÉTARIAT DE MAIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION À MBA AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS "DÉVELOPPEMENT LOCAL" (ANNULE ET REMPLACE DE_2023_22) - DE_2023_26

Dans un premier temps, Madame le Maire informe les conseillers que cette présente délibération annule et remplace la délibération DE_2023_22 du 11 avril 2023 relative au fonds de concours pour l'achat d'un nouveau PC pour le secrétariat de mairie.

En effet, le montant du devis a été modifié et s'élève maintenant à 1 656.41 € H.T.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de solliciter une aide financière de MBA au titre du fonds de concours "Développement local" s'élevant à 828.00 € dans le cadre du projet présenté ci-dessus, soit 50% du montant H.T.,

AUTORISE le Maire à signer les conventions afférentes.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 01 / 06 / 2023
et publié ou notifié
le 01 / 06 / 2023



Le Maire,

Brigitte DARMEDRU.

